

Enquête d'utilité publique - Parc éolien des Champeaux

Monsieur,

Habitant de Villenauxe, je dois souvent me rendre à Paris et à chaque fois, le retour vers mon domicile me laisse le même sentiment d'incompréhension et de colère. Car quand on quitte la banlieue par la N4, on arrive assez vite dans un paysage de plaine agricole avec des villages au moins aussi éloignés que dans l'Aube et la Marne.

Sauf que sur 40km de grande plaine briarde, pas une seule éolienne !!!

Il faut quitter la N4 à Augers en Brie pour tomber sur le mur de lumières rouges clignotantes qui marquent la frontière de la Seine et Marne. Bienvenue dans le Grand Est !

Mais quelle est notre faute ? Qu'avons nous fait pour mériter une telle punition ?

Comment un ministère qui était autrefois celui de "l'Environnement" et se veut aujourd'hui celui de "l'Egalité des Territoires" a pu laisser s'installer une telle ségrégation ?

Qui n'est encore rien par rapport à ce qui nous attend: au moins 85 éoliennes en projet dans les 20km autour du parc des Champeaux et la Loi d'accélération de la production des énergies renouvelables pour compléter l'invasion.

Malgré la trahison de ses élus qui font du zèle pour se faire bien voir d'en haut et assurer leur carrière, le Grand Est a l'ambition d'un avenir autre que celui de colonie énergétique de la capitale.

NON AU PARC DES CHAMPEAUX dont la démesure servirait de référence pour les projets futurs et marquerait un nouveau degré dans l'invasion éolienne de l'Aube et de la Marne.

10370 VILLENAUXE LA GRANDE